

NÉ EN 1987
ASSOCIATION LOI 1901

DEVENIR PARTENAIRE...

codever

LE COLLECTIF DE DÉFENSE DES LOISIRS VERTS



C'EST AUSSI...

NOS ACTIONS DE SENSIBILISATIONS GRAND PUBLIC

NOUS SOUTENIR !

Défendre, promouvoir, convaincre, manifester, pétitionner, conseiller les usagers et les élus... Depuis 1987, le CODEVER agit pour sauvegarder la liberté de circuler et pour maintenir les activités de loisirs verts, motorisés ou non, dans les espaces naturels. Force d'opposition mais aussi de proposition, notre collectif a besoin de vous. Rejoignez-nous, pour nous aider à :

- **MAINTENIR** les activités de loisirs verts dans les espaces ruraux,
- **DÉFENDRE** les usagers de ces espaces et des chemins,
- **INFORMER** les pratiquants, les usagers, les élus...
- **PROTEGER** l'environnement et le petit patrimoine.

DEVENIR PARTENAIRE, C'EST RENFORCER NOS ACTIONS DE...

Présence aux côtés des pratiquants de loisirs verts pour les rassurer, les représenter, les fédérer et leur apporter les meilleures réponses possibles aux problèmes de terrain.

Lobbying constructif pour obtenir une réglementation plus favorable aux pratiques tout-terrain. Cette présence législative nous permet de défendre et de maintenir la liberté de circuler de tous.

Partage d'informations avec les élus pour leur faire profiter de notre expertise, de notre expérience du terrain, par exemple dans le cadre des politiques environnementales des sports de nature.

Participation à la sauvegarde du patrimoine en organisant chaque année les Journées des Chemins afin de sensibiliser l'opinion publique sur l'entretien de chemins et leur disparition.

Promotion des activités qui vous tiennent à cœur. Par exemple, en délivrant un label de qualité (Codever Attitude) afin d'élever l'opinion des citoyens sur nos pratiques. C'est aussi être présents sur de nombreux événements dans l'année, au plus près des pratiquants.

Soutien et de conseil aux organisateurs, aux pratiquants et aux clubs. Une action passant par : la mise en avant des initiatives positives, l'aide à la réalisation des évaluations d'incidences environnementales ou des dossiers administratifs (organisation de randonnées, permis d'aménager...).

Formation des pratiquants, des organisateurs, des médiateurs de terrain, pour favoriser une pratique raisonnée grâce notamment à la diffusion de documents pédagogiques.

Rencontres pour tisser un réseau de relations (députés, élus, autorités, usagers...) et obtenir des soutiens importants.

Médiation. Notre maillage national, composé de nos délégués départementaux et correspondants locaux propose une représentation à fort impact et nous permet de connaître en temps réel l'état des lieux de la liberté de circuler dans les chemins. Ce réseau de médiateurs locaux privilégie la concertation sur le terrain et permet de diminuer le nombre d'infractions et d'incivilités, d'améliorer la cohabitation et l'image des pratiquants. Cette méthode basée sur le dialogue est le meilleur moyen d'enrayer la fermeture des chemins.

BIOEXPLORATEUR # BIOMOROSISÉ

LE GUIDE PRATIQUE

L'outil du randonneur par excellence. Où puis-je circuler en toute légalité, avec mon 4x4, ma moto, mon quad, mon VTT, mon cheval ? Peut-on se promener en forêt ? Des réponses simples et claires, en un mot : pratiques.

LES 10 CONSEILS

Le code de bonne conduite. On ne le répétera jamais assez : le comportement des pratiquants doit être irréprochable.

LA NEWSLETTER

Relais 2 fois par mois, des différentes actualités et informations, diffusée à plus de 20 000 contacts.

UNE GARANTIE PROTECTION JURIDIQUE

Intégrée à l'adhésion (hors sympathisant) avec un réseau d'avocats spécialisés.

LE RÉSEAU D'AFFICHAGE

A travers les concessionnaires, importateurs et accessoiristes...

UNE PERMANENCE

Disponible 5 jours sur 7, avec 2 salariés. Contact par mail ou téléphone.

LE SITE INTERNET

www.codever.fr
Ressources documentaires, adhésions, actualités...

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Des affiches de prévention, des vêtements? une documentation mise à jour... Tout pour promouvoir, sensibiliser et développer les pratiques dans un esprit de protection et de responsabilisation des pratiquants.

LE LABEL CODEVER ATTITUDE®

Aide aux clubs pour l'organisation d'une randonnée « modèle » : connaissance de la réglementation, attitude éco-responsable, protection de l'environnement.

LA LETTRE DU CODEVER

3 numéros par an, diffusés : aux adhérents, à nos contacts presse par courrier ou mail, sur les salons.

LE STAND CODEVER

Présent sur 47 salons ou grands événements.

9 PROPOSITIONS

Pour une cohabitation paisible. Un livret informatif envoyé aux 35000 maires de France et diffusé sur les salons, notre site web...

LA PAGE FACEBOOK

@CodeverFrance
Suivie par plus de 8 000 fans, avec une très bonne portée des publications, de riches interactions et de nombreux « partages ».

LES RELAIS

De nos actualités et communiqués de presse aux journalistes spécialisés.



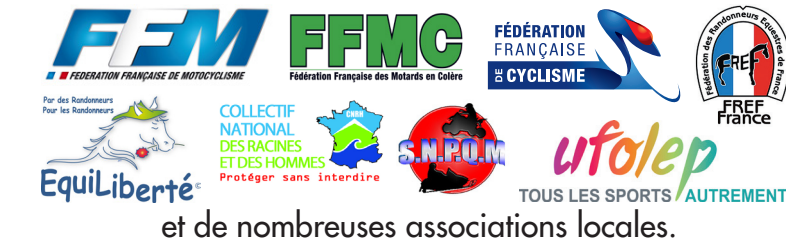
LES JOURNÉES DES CHEMINS

www.journeesdeschemins.fr

Inventée en 1994, elles sont la locomotive de notre communication positive. Elles nous permettent de réajuster notre image dans l'opinion publique, salie et caricaturée par nos détracteurs, en présentant un visage non conflictuel de nos activités. Une opération lourde et mobilisant beaucoup de bénévoles et d'énergie, mais très fructueuse en terme de retombées médiatiques.

L'opération consiste en des chantiers de réouverture et d'entretien des chemins ruraux, ou de nettoyage de chemins souillés (dépôts d'ordures sauvages par exemple). Depuis les débuts de l'opération, plusieurs centaines de communes rurales ont accueilli un chantier, avec le soutien de leur maire. Les Journées des Chemins sont une occasion de mettre en avant la contribution bénévole des pratiquants, qui ne se limite pas, fort heureusement, à une seule journée par an.

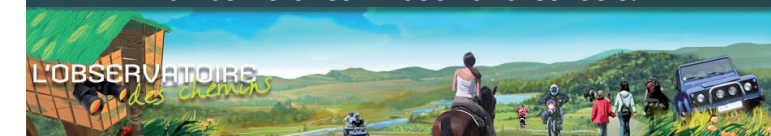
Avec le soutien de partenaires efficaces



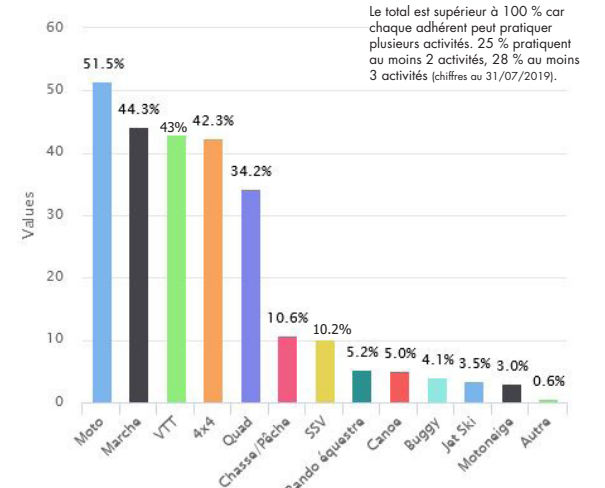
OBSERVATOIRE DES CHEMINS

www.observatoiredeschemins.org

Il s'agit d'un observatoire de la fréquentation des chemins. Les statistiques (fréquence des rencontres, kilométrages parcourus, ambiance des rencontres...) sont calculées à partir des observations directes des randonneurs. Tous les usagers des chemins peuvent s'inscrire et contribuer à la collecte.



QUELQUES CHIFFRES



Le CODEVER rassemble 3000 adhérents directs, dont 300 clubs et 80 sociétés et professionnels. Il représente ainsi plus de 25 000 personnes sur le terrain. 43% des adhérents pratiquent le VTT comme activité unique ou annexe. Moto : 51.5%, quad : 34.2%, 4x4 : 42.3%, marche : 44.3%, rando équestre : 5.2%.

DEVENIR PARTENAIRE DU CODEVER

Pourquoi s'intéresser à notre Collectif ?

Il devient de plus en plus difficile de trouver sa place dans le secteur de la randonnée tous supports. **Il est encore plus délicat de faire vivre une entreprise dans un domaine d'activité sans cesse bousculé par de nouvelles réglementations nationales ou des interdictions locales.**

Le CODEVER agit chaque jour pour défendre la liberté de circuler, d'organiser ou d'entreprendre.

Pour financer ces actions, nous ne comptons que les cotisations de nos adhérents. Nous refusons d'être tributaires de subventions publiques, afin de ne pas nous retrouver pieds et poings liés.

C'est pourquoi nous avons besoin de votre soutien.

Partenaire Officiel

A partir de 1000€, vous devenez partenaire officiel du Codever et soutenez activement nos actions.

L'image de votre société est reprise sur l'ensemble de la communication du Codever.

Nous vous laissons la liberté de définir le seuil supérieur de votre partenariat.

Nos moyens financiers dépendent uniquement des cotisations des adhérents et partenaires. Nos possibilités d'action et donc nos résultats en découlent étroitement.

Partenaire Produit

Sur chaque vente d'un produit défini à l'avance, la société s'engage soit :

- à reverser au Codever une participation
- à inclure dans le prix du produit une adhésion Codever

Exemples :

- pour 1 bidon d'huile acheté, 1€ reversé au Codever.
- pour une moto vendue, une adhésion Codever incluse
- pour un GPS vendu à un adhérent, 50€ reversés au Codever

Devenir « Partenaire », quels avantages ?

- **Votre logo** en pied de page sur notre site web et sur la newsletter diffusée à 20 000 pers. (dont la presse spécialisée) deux fois par mois.
- **La publication d'un article sur votre société** et le relais sur notre Page Facebook et Instagram.

Et surtout : des lieux de pratique préservés et des activités qui perdurent pour vos clients !

Mais aussi...

- Une meilleure connaissance de ce que vivent vos clients sur le terrain.
- Des stages de conduite pour une pratique responsable du 4x4 ou SSV offert à nos adhérents.
- Des formations pour les entreprises sur les réglementations en vigueur.

ADHÉSIONS AU CODEVER POUR VOS REVENDEURS

Adhésion société 160€ / an

Il s'agit d'une adhésion de soutien au Codever qui nous aide à mener à bien nos actions. Bulletin d'adhésion sur codever.fr/documentation.

Adhésion Pro Rando 250€ / an

Cette adhésion inclut la Garantie Protection Juridique* pour vous et vos clients en randonnée accompagnée. La formule qui rencontre le plus grand succès chez les loueurs et guides accompagnateurs de randonnée. Bulletin d'adhésion sur codever.fr/documentation.

* (Conditions générales et particulières sur codever.fr ou sur demande)

ILS NOUS SOUTIENNENT !

Sébastien Matthias Xavier
LOEB BELLINO DE SOULTRAIT

Camélia Luc Juliette
LIPAROTI ALPHAND BERREZ

Christophe Anne-Caroline Antoine
DECLERCK CHAUSSON MEO

David Pierre-Alexandre et bien d'autres encore !
FRETIGNE RENET Rejoignez-nous...

codever



collectif de défense des loisirs verts

NOUS CONTACTER

CODEVER

19 Boulevard du Pont Neuf

89100 SENS

09 650 444 76

secretariat@codever.fr

www.codever.fr

codever.fr

DOSSIER PARTENAIRE

codever

collectif de défense des loisirs verts

